

DÉCLARATION PUBLIQUE CONJOINTE

Manifester pacifiquement n'est pas un crime, libérez les 13 défenseur·e·s des droits humains de la LUCHA détenu·e·s à Beni, Province du Nord-Kivu en République démocratique du Congo

Goma, 21/01/2022.

Nous les 34 organisations signataires demandent instamment aux autorités congolaises de libérer les 13 défenseur·e·s des droits humains (DDH) de la LUCHA, détenu·e·s arbitrairement dans la ville de Beni après avoir organisé une manifestation pacifique dénonçant les tueries de civils dans cette partie de la Province du Nord-Kivu. Ces 13 DDH restent privé·e·s de leurs droits et libertés depuis deux mois alors que le droit de manifester pacifiquement est reconnu et garanti par la constitution de la République démocratique du Congo (RDC) en son article 26.

Les DDH ont été arrêté·e·s et mis·e·s en détention dans la prison de Beni le jeudi 11 novembre 2021, alors qu'ils-elles organisaient une manifestation pacifique pour dénoncer les tueries à répétition et les massacres de civils qui persistent malgré la proclamation de l'état de siège dans la Province du Nord-Kivu et dans la Province de l'Ituri. Les 13 DDH de la LUCHA seront une nouvelle fois devant le juge (tribunal militaire de garnison) le vendredi 21 janvier 2022.

Poursuivi·e·s devant le Tribunal Militaire Garnison de Beni sous le RP 2136 pour insurrection, incitation à la révolte et désobéissance aux lois, faits prévus et punis par l'article 137 du code pénal militaire, les DDH étaient présenté·e·s devant le juge le 7 janvier 2022. Après leur identification, le Tribunal avait remis la cause à l'audience du vendredi 21 janvier 2022 pour le début de l'instruction.

Si les charges retenues contre ces activistes sont confirmées, ces DDH encourent des peines graves, à savoir entre cinq et vingt ans de servitude pénale, ou pire l'emprisonnement à perpétuité.

En raison de leurs mauvaises conditions de détention, l'état de santé d'une des DDH s'est gravement détérioré. La DDH a été admise dans une structure médicale locale, mais son état reste alarmant et nécessite des soins médicaux adéquats.

Les organisations signataires ci-dessous expriment leur profonde préoccupation face à l'augmentation des menaces, **d'intimidations et d'arrestations arbitraires des défenseur·e·s des droits humains et artistes** dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, sous état de siège depuis mai 2021. Ces pratiques constituent des graves violations des droits humains et ne riment pas avec l'État de droit prôné par le Gouvernement Congolais.



Depuis l'instauration de l'état de siège, **plus de 21 militant-e-s de la LUCHA ont été arrêté-e-s**. Deux sont en liberté provisoire tandis qu'un autre, craignant pour sa sécurité, a été contraint à vivre dans la clandestinité. De janvier à novembre 2021, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a documenté **6.469 violations des droits humains** sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Les organisations signataires **condamnent fermement la restriction de l'espace civique** dans les provinces sous état de siège et encouragent les autorités congolaises, à tous les niveaux, à écouter attentivement les appels de détresse des activistes de la société civile et des citoyens.

CONTACT INFO

Primaire: Porte-parole Francophone	Deward Bushala, Officier Protection PI RDC	dbushala@protectioninternational.org
Secondaire: Porte-parole Anglophone	Francis Ndegwa, Chargé de plaidoyer PI Afrique	francis.ndegwa@protectioninternational.org

Organisations signataires:

1. Protection International
2. Protection international Afrique
3. Coalition des femmes défenseures des droits humains du Nord-Kivu et Sud-Kivu et ses 42 organisations membres et ses 42 membres – RDC
4. APADEC – RDC
5. Africa Women Justice Hub – Kenya
6. Women HRDs Hub – Kenya
7. Kalkal Human Rights Development Organization – Somalia
8. Haki Africa – Kenya
9. Action 54 – South Sudan
10. Defenders Coalition – Kenya
11. Bunge Mashinani Initiative – Kenya
12. Ethiopia Human Rights Defenders Centre – Ethiopia
13. Réseaux des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale – Cameroon
14. Tanzania Human Rights Defenders Coalition – Tanzania
15. Free Press Unlimited – Netherlands
16. South Sudan HRDs Network – South Sudan
17. European Network for Central Africa
18. Coalition des Volontaires pour la Paix et le Développement (CVPD) – RDC
19. Groupe d'Action de Défense des Droits Humains et de la paix (GADHOP) – RDC

20. Association pour le développement et initiatives paysannes (ASSODIP) – RDC
21. Protection et Solidarité – RDC
22. RPDHVT– RDC
23. Lliga dels Drets dels Pobles (LDP)
24. Réseau VIWINE – RDC
25. Groupe Ukingo wa watetezi (GRUWA) avec ses 45 membres – RDC
26. Tournons La Page
27. South Africa Human Rights Defenders Network – South Africa
28. West Africa Human Rights Defenders Network - Togo
29. Association africaine de défense des droits de l'homme (ASADHO) – RDC
30. REPRODEV – RDC
31. Action Congolaise pour le respect des droits Humains – RDC
32. National Coalition of Human Rights Defenders Uganda – Uganda
33. Commission Justice & Paix - Belgique
34. Centre national de coopération au développement, CNCD-11.11.11 - Belgique